



Mairie de Taluyers - Rhône

Chères familles,

Nous tenions à vous présenter l'organisation du service périscolaire communal ainsi que l'équipe qui accompagne vos enfants au quotidien.

Le service repose sur une équipe de 10 animatrices dont l'expérience et la stabilité constituent un véritable atout pour la qualité de l'accueil.

- Murielle, 54 ans – 10 ans de présence, titulaire
- Sylvie, 57 ans – 7 ans de présence, contractuelle
- Amélie, 40 ans – 2 ans de présence, titulaire
- Liliane, 61 ans – 1 an de présence, contractuelle
- Sonia, 58 ans – 1 an de présence, contractuelle
- Maria, 60 ans – 2 ans de présence, contractuelle
- Sylvia, 51 ans – 6 ans de présence, titulaire
- Luna, 20 ans – 1 an de présence, contractuelle
- Laetitia, 47 ans – 4 ans de présence, contractuelle
- Sabine, 55 ans – 3 ans de présence, titulaire

En cas d'absence d'un de ces agents et afin de garantir un encadrement adapté, des habitants de Taluyers ayant fait acte de candidature au sein d'une « réserve citoyenne » sont sollicités pour assurer les remplacements.

L'équipe est encadrée par Pauline, 31 ans, coordinatrice scolaire titulaire et forte de 11 années de présence au sein du service. Sa présence quotidienne garantit la cohérence, la sécurité et le bon fonctionnement de l'organisation.

Pour assurer un accueil de qualité, plusieurs temps de coordination sont organisés :

- une réunion la veille de la rentrée,
- une réunion après chaque petites vacances,
- un point d'équipe chaque jour après le service.

Ces temps permettent d'anticiper, d'ajuster les pratiques et de maintenir une communication fluide au sein de l'équipe.

Des formations sont effectuées régulièrement (premiers secours, handicap, harcèlement, régulation des situations conflictuelles)

Organisation du matin

Les parents déposent les enfants au portail du périscolaire.

L'accueil périscolaire du matin regroupe l'ensemble des enfants, maternelles élémentaires, dans la grande salle du périscolaire ou à l'extérieur lorsque le temps le permet, sous la surveillance de deux animatrices.

À 8 h 20, les animatrices accompagnent les enfants dans leurs classes respectives.

Organisation du soir

En fin de journée, les élèves de l'école élémentaire sont récupérés dans leurs classes par les animatrices. Ils sont ensuite répartis entre la grande salle du périscolaire et une petite salle attenante, où un appel est effectué afin de s'assurer que tous les élèves inscrits au périscolaire sont bien présents. Le nombre d'animatrices présentes est adapté à chaque espace.

Les élèves de maternelle sont accompagnés par les ATSEM jusqu'au périscolaire. Pour la classe dont l'ATSEM assure l'accueil au portail, une animatrice se charge de récupérer ses élèves.

Une vérification systématique des présences est effectuée.

Les enfants de maternelle sont accueillis dans la salle au sol jaune du périscolaire, salle spécifiquement dédiée pour eux, avec la présence de trois animatrices

Avant toute nouvelle embauche, y compris pour chaque membre de la réserve citoyenne, la commune procède systématiquement à :

- la demande d'un extrait de casier judiciaire,
- la vérification des diplômes et qualifications.

Ces contrôles garantissent que chaque personne intervenant auprès des enfants répond aux exigences légales et aux standards de sécurité attendus.

Nous restons pleinement mobilisés pour offrir un accueil périscolaire bienveillant, sécurisé et de qualité, dans un climat de confiance partagé avec les familles.

Mme Odile BRACHET
Adjointe aux affaires scolaires



M. Laurent NAULIN
Maire

